RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Greffier / Greffière

Garder trace des débats lors d'une audience, authentifier une décision de justice, garantir le respect des règles de procédure... telles sont les missions du greffier ou de la greffière. Un métier de rigueur et de précision.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 2**

Salaire débutant : **1885 €**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Synonymes : Greffier / greffière des services judiciaires

Secteurs professionnels : Droit et justice, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, Je souhaite faire respecter la loi, les règles



© Laurence Prat/Onisep

Le métier

Rédaction des actes

Le greffier ou la greffière a pour première mission d'enregistrer les demandes des plaignants, de rédiger les actes et d'assembler les pièces. Il ou elle doit également informer les différentes « parties » (c'est-à-dire l'accusation et la défense) des dates d'audience. Sa principale tâche consiste à authentifier les décisions de justice. La rigueur est de mise : une procédure mal engagée peut entraîner l'annulation d'un jugement.

Transcription des audiences

Le greffier ou la greffière joue également un rôle clé à l'audience. Sa présence y est obligatoire. Il ou elle retranscrit officiellement les débats, note les déclarations des personnes à la demande des avocats ou des magistrats. Il ou elle rédige aussi les arrêts du tribunal et dresse les procès-verbaux.

Accueil au tribunal

Enfin, son rôle est d'accueillir et d'informer le public. À lui ou à elle de vulgariser le droit pour le faire comprendre à tous, d'expliquer aux plaignants la manière de constituer un dossier, de lancer une procédure...

Compétences requises

Pédagogie

Le greffier ou la greffière est le premier contact du grand public avec la justice. Sa patience, sa discrétion, sa diplomatie et son excellent relationnel sont des qualités très appréciées. Ce ou cette pédagogue sait expliquer simplement la complexité du langage juridique aux justiciables.

Organisation et technique

Compte tenu du nombre important d'affaires à suivre, le greffier ou la greffière doit faire preuve d'organisation et de méthode... et posséder de solides connaissances en droit (civil et pénal). Avec polyvalence, il ou elle gère de nombreux dossiers en même

temps, tout en maîtrisant les étapes d'une procédure. Il ou elle se distingue également par sa rapidité dans la rédaction des notes d'audience.

Gestion de l'humain

Pour accéder à la direction des services de greffe judiciaires, il lui faut posséder des compétences en management (animation d'équipes, organisation de réunions...), sans oublier une grande capacité d'adaptation. Autres atouts : la maîtrise des outils bureautiques (traitement de texte, tableur, logiciels professionnels, recherches sur Internet) et un bon niveau d'expression orale.

Où l'exercer ?

Fonctionnaire d'État

Les greffiers sont des agents de catégorie B de la fonction publique placés sous l'autorité de la direction des services de greffe judiciaires. Ils dépendent d'une juridiction (tribunal judiciaire, cour d'appel...). Les greffiers en chef travaillent quotidiennement avec les magistrats qu'ils assistent. Ils se trouvent dans les mêmes locaux, parfois dans le même bureau.

Activités variables

Les fonctions des greffiers changent suivant le lieu d'exercice. Rattaché/e à un conseil des prud'hommes qui règle les litiges entre employeurs et salariés, le greffier ou la greffière assiste le juge dans la gestion des conflits relevant du droit du travail. Auprès d'un tribunal judiciaire, il ou elle peut s'occuper des affaires familiales (divorces, adoptions, successions...). Les greffiers interviennent sur de multiples contentieux.

En robe noire

Le greffier ou la greffière bénéficie d'une grande autonomie dans son travail. Un pupitre, situé à proximité des juges, lui est réservé. Comme les magistrats et les avocats, il ou elle porte une robe noire à l'audience.

Les études

Après le bac

2 ans pour préparer une L2 en droit, ou 3 ans pour préparer le BUT carrières juridiques, et se présenter au concours de recrutement de l'ENG (École nationale des greffes) de Dijon.

Emploi et secteur

Dans toutes les juridictions

Les greffiers sont présents dans toutes les juridictions, administratives et judiciaires, ainsi que dans les MJD (maisons de la justice et du droit). Les greffes des services judiciaires comptent près de 22 000 fonctionnaires : directeurs des services de greffe judiciaires, greffiers, secrétaires et adjoints administratifs ou techniques.

Élargir ses compétences

Le greffier ou la greffière peut gérer un des services du greffe judiciaire, ou décider de changer de juridiction, afin d'élargir ses compétences au cours de sa carrière. Il ou elle peut envisager également, après plusieurs années d'expérience et la réussite à un concours interne, d'accéder au statut de directeur des services de greffe judiciaires, qui offre de plus grandes responsabilités. Un poste de direction comprend la charge de l'affectation des personnels, la participation à l'élaboration du budget, la gestion des moyens matériels, des locaux et équipements.

Secteur

Droit et justice

Salaire du débutant *

À partir de 1885 euros brut par mois, hors primes.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du ministère de la Justice présentant le métier et la formation de greffier.

Site de l'ENG (École nationale des greffes) présentant le concours d'entrée, la formation et le métier de greffier.

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Magistrat administratif
- Greffier administratif
- Greffier des tribunaux de commerce
- Juge d'instruction
- Juge des contentieux de la protection